



Un fonctionnement associatif national

Un réseau d'Associations territoriales, un mouvement de militant.e.s

Le fonctionnement associatif des Ceméa s'appuie sur une Charte identitaire, des statuts et une Convention générale signée entre l'Association nationale et chaque Association territoriale. En plus des instances statutaires obligatoires, les Ceméa se sont dotés d'un Comité de Direction et d'une Conférence des Président.e.s. Ils renforcent leur vie associative par d'autres commissions et groupes de travail rassemblant des bénévoles et des salarié.e.s.

Dans leur fonctionnement, les Ceméa organisent tous les 5 ans un Congrès national. A noter que l'année 2015 fut celle du 11ème Congrès de l'histoire des Ceméa qui a eu lieu du 17 au 23 août à Grenoble. Le Congrès pour les Ceméa est un moment exceptionnel de la vie du mouvement, il a rassemblé entre 800 et 900 militant.e.s durant 5 à 7 jours, et a été précédé par un regroupement de partenaires européens et un rassemblement des militant.e.s des Ceméa des outremer.

L'Association nationale « tête de réseau » a pour mission d'impulser la mise en œuvre des orientations des Ceméa. Elle a donc pris en charge l'organisation du 11ème Congrès et a travaillé sur la formalisation des travaux qui en sont issus. Le rassemblement de Saint Front qui s'est tenu en décembre 2015 a permis de soumettre au vote des militant.e.s lors de l'assemblée générale de juin la nouvelle version du projet associatif national. C'est ce nouveau projet qui servira de base à l'élaboration des futurs Projets Régionaux d'Actions et de Développement (PRAD). Par ailleurs, l'Association nationale se doit de développer et capitaliser les méthodes pédagogiques, de soutenir la production et la diffusion des outils de formation ainsi que des publications, de garantir la qualité de la formation des formateurs, de soutenir et impulser des actions innovantes et engager des partenariats nationaux et internationaux.

Plus de trente structures régionales, en interrelation entre elles comme avec l'équipe nationale, animent un mouvement d'acteurs éducatifs. Elles sont les interlocutrices des partenaires régionaux pour toute offre ou demande de formation. Elles conçoivent et conduisent l'ensemble des activités locales de formation et assurent un service de placement pour leurs stagiaires et les organisations gestionnaires. Elles développent des expérimentations et des recherches-actions sur tous les territoires.

Les Ceméa sont membres de réseaux nationaux et internationaux, de plates formes européennes, EAICY (European Association for Leisure Time Institutions of Children and Youth), de la Ficméa (Fédération Internationale des Ceméa), de Solidarité Laïque, de Solidar,... Les Ceméa agissent ainsi en Europe et dans le monde avec plus de 110 partenaires institutionnels de plus de 66 pays.



■ Composition du Conseil d'administration national (au 18 juin 2016)

Mme Francine BEST - Présidente d'honneur - Inspectrice générale de l'Éducation nationale.

M. Pierre PARLEBAS - Président d'honneur - Professeur des Universités.

M. Claude VERCOUTÈRE - Vice-président d'honneur - Président d'honneur de la Fédération Internationale des Ceméa.

M. Alain GRIMONT - Secrétaire général d'honneur - Président d'honneur des Ceméa de Bretagne.

BUREAU

M. André SIROTA, Président - Professeur émérite de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense - Directeur de recherche en psychopathologie sociale clinique - Président de la société française de psychothérapie psychanalytique de groupe. Membre du Conseil National de l'Innovation pour la Réussite Éducative.

Mme Agnès HALLET - Vice-présidente - Conseillère pédagogique - Administratrice des Ceméa du Nord-Pas de Calais.

M. Jean-François MAGNIN - Vice-président - Ancien Directeur général des Ceméa.

M. Roland BATHREZ - Secrétaire général - Ancien Directeur territorial des Ceméa Provence Alpes Côte d'Azur - Administrateur des Ceméa Provence Alpes Côte d'Azur.

M. Pascal BRUNON - Trésorier - Chargé de projet au Conseil régional de Picardie.

Mme Colette COQUARD - Membre du bureau - Vice-présidente des Ceméa Lorraine.

Mme Martine JOUAN - Membre du bureau - Chargée de mission à la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale du Morbihan - Administratrice des Ceméa Bretagne.

Mme Christine VOTOVIC - Membre du bureau - Enseignante - Vice-présidente Ceméa Languedoc Roussillon.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Emilie BENTEYIN - Coordinatrice de Politiques Educatives - Drémil-Lafage.

M. Pierric BERGERON - Rédacteur en chef au CRAP - Cahiers pédagogiques - Membre du bureau de la FESPI (Fédération des Établissements Scolaires Publics Innovants).

Mme Dorothée BOULOGNE - Directrice Enfance Jeunesse à la Mairie de Seclin - Administratrice des Ceméa Nord-Pas de Calais.

M. Jean-Louis BRUGIROUX - Président des Ceméa Auvergne.

M. Daniel CADET - Présidente des Ceméa Ile de la Réunion - Retraité de l'Éducation nationale.

Mme Sandrine DICKEL - Directrice du Département Gestion de projet à l'Agence Erasmus+ France / Éducation formation.

M. Laurent GAUTIER - Professeur des écoles - Administrateur des Ceméa Pays de la Loire.

M. Eric JOUSSET - Cadre de formation à l'IFOREP - Administrateur des Ceméa Centre.

Mme Claire KREPPER - Secrétaire nationale du secteur Éducation du SE-UNSA.

Mme Annie-France LE PAPE - Ancienne directrice du département « politiques et pratiques sociales » des Ceméa - Formatrice - Vice-Présidente des Ceméa Bretagne.

M. Stewens LEMOINE - Directeur du service jeunesse du Conseil départemental de Seine-Marseille.

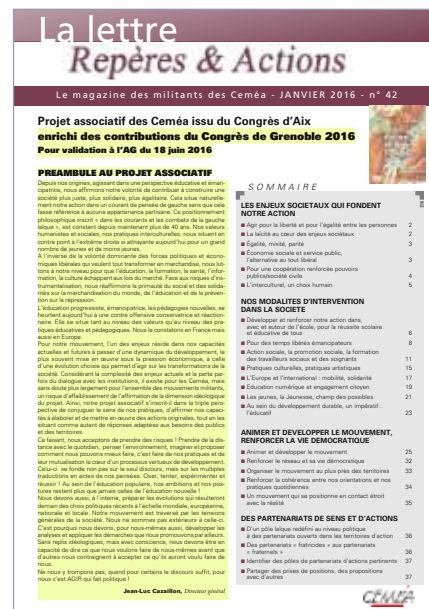
Mme Marie-Paule MAFFRE - Instructrice pensionnée.

Mme Régine NGALULA - Enseignante - Administratrice des Ceméa Aquitaine.

M. Jean-Pierre PICARD - Président des Ceméa Guadeloupe.

Mme Marie RICHARD - Personnalité qualifiée - Inspectrice générale de la jeunesse et des sports Présidente du CIDJ.

M. François SIMON - Président des Ceméa Franche-Comté - Formateur indépendant.



La lettre Repères & Actions

Le magazine des militants des Ceméa - JANVIER 2016 - n° 42

Projet associatif des Ceméa issu du Congrès d'Avignon enrichi des contributions du Congrès de Grenoble 2016

Pour validation à l'AG du 18 juin 2016

PREAMBULE AU PROJET ASSOCIATIF

S O M M A I R E

LES ENJEUX SOCIAUX QUI FONDENT NOTRE ACTION	2
■ Rôle social et éducatif et pour l'égalité entre les personnes	2
■ La lutte au cœur des enjeux sociaux	2
■ Équité, justice, santé	3
■ Économie sociale et service public, l'alternative au tout libéral	3
■ Pour une coopération vertueuse pouvoirs publics/citoyens	4
■ L'humain, un choix humain	5
NOS MODALITÉS D'INTERVENTION DANS LA SOCIÉTÉ	6
■ Développer et renforcer notre action dans, avec et autour de l'école, pour la réussite sociale et éducative de tous	6
■ Pour des temps libres épanouissants	8
■ Actions sociales, la promotion sociale, la formation des travailleurs sociaux et des enseignants	11
■ Pratiques culturelles, pratiques artistiques	15
■ L'Europe et l'international, mobilité, solidarité	17
■ Éducation numérique et engagement citoyen	19
■ Les jeunes, la jeunesse, champs des possibles	21
■ Au sein du développement durable, un impératif éducatif	23
ANIMER ET DÉVELOPPER LE MOUVEMENT, RENFORCER LA VIE DÉMOCRATIQUE	25
■ Animer et développer le mouvement	25
■ Renforcer le lien et la vie démocratique	32
■ Organiser le mouvement au plus près des territoires	33
■ Renforcer la cohésion entre nos orientations et nos pratiques quotidiennes	34
■ Un mouvement qui se positionne en contact direct avec la réalité	35
DES PARTENARIATS DE SENS ET D'ACTIONS	36
■ Un projet social, relation de sens politique	36
■ à des partenariats ouverts dans les territoires d'action	36
■ Des partenariats, pratiques et partenariats	36
■ Identifier des prises de partenariats d'actions pertinentes	37
■ Partager des prises de positions, des propositions avec d'autres	37





■ La Conférence des président.e.s (au 18 juin 2016)

Elle a réuni 3 fois en 2015 (07 février 21 juin, 17, 18 et 19 octobre en Corse) sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration de l'Association nationale, les Président.e.s des Associations territoriales de métropole et d'outremer et la Direction Générale.

Elle a contribué à l'analyse de l'évolution du contexte politique, social et éducatif, à partir des travaux conduits localement par les Conseils d'administration territoriaux et les Comités de Direction. Au cours de l'année 2015, elle a contribué à la conduite des travaux issus du congrès de Grenoble, elle a suivi les travaux régionaux portant sur la mise en œuvre de la réforme territoriale et a travaillé sur la rédaction de documents internes visant à soutenir et à mieux structurer la vie institutionnelle : nouvelle version du texte « administrer-diriger ; charte de la gouvernance associative ; contribution à la rédaction d'une charte informatique. Elle s'est par ailleurs mobilisée sur le suivi des Associations territoriales en difficulté.

André SIROTA	Association Nationale
Louise BATTISTI	Alsace
Claudette ROUSSELI	Aquitaine
Jean-Louis BRUGIROUX	Auvergne
Chrystèle RENARD	Basse Normandie
Eric JOBERT	Bourgogne
Jean-Paul MORVILLIER	Bretagne
Jonathan BRUNET	Centre
Tonia VERCOUTERE	Corse
François SIMON	Franche-Comté
Jean-Pierre PICARD	Guadeloupe
Rosemonde DE NEEF	Guyane
Christophe DESCAMPS	Haute-Normandie
Alain SARTORI	Ile de France

Gilles GUILLO	Languedoc Roussillon
Stéphane LAFFARGE	Limousin
Sarah MAIRE	Lorraine
Claudie EGUIENTA	Martinique
Marthadi ALI	Mayotte
Muriel DEKEISTER	Nord-Pas de Calais
Jean-Philippe TJIBAOU	Nouvelle-Calédonie
Arnaud VAILLANT	Pays de la Loire
Philippe GEORGET	Picardie
Sébastien GOUDEAU	Poitou-Charentes
Mylène TIRAO	Polynésie
François FUCHS	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Daniel CADET	Réunion
Laurent PARIS	Rhône-Alpes

■ Le Comité de Direction

Il s'est réuni 4 fois en 2015 (les 27, 28 et 29 janvier, les 19, 20 et 21 mai à Grenoble, le 19 juin et les 05, 06 et 07 octobre). Il est animé par la Direction nationale et rassemble l'ensemble des directeur.ice.s des Associations territoriales de métropole et d'outremer.

Il a assuré la mise en action concertée des orientations définies par le projet national, en relation avec les analyses territoriales et a permis l'information réciproque et la coordination des politiques territoriales des Ceméa. Il s'est appuyé sur les travaux des différentes commissions nationales. C'est ainsi que les questions de ressources humaines et d'économie, de communication et de publications, de recherche pédagogique et de développement, ont été abordées et traitées en appui sur les analyses et les propositions des commissions. Il en a été de même pour les questions liées à la vie associative et, plus largement, aux grands champs d'intervention des Ceméa : actions européennes et internationales, animation du mouvement, actions liées aux secteurs de l'Ecole, du Travail Social et de la Santé Mentale, de l'Animation volontaire et professionnelle, de la Culture, des Médias, des jeunes enfants et de la jeunesse. Parmi les dossiers de 2015, on peut identifier les suites du congrès de Grenoble (modalités de travail au sein du réseau pour aboutir au nouveau projet associatif national), la mise en œuvre de la réforme territoriale ; la contribution à la conception de la charte de la gouvernance associative ; l'engagement dans le projet de refonte du système d'information du réseau Ceméa.

COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION (au 18 juin 2016)

DIRECTEURS TERRITORIAUX

Olivier PRZYBYLSKI-RICHARD	Alsace
Pierre ROUSSEL	Aquitaine
Valérie CIBERT	Auvergne
Franck GESBERT	Basse-Normandie
Michel REBOURG (intérim de direction)	Bourgogne
David BIZIERE	Bretagne
Yannick CHATEL	Centre
Nadine VIESTE	Franche-Comté
Yannick SEBASTIEN (intérim de direction)	Guadeloupe
Christophe MADERE	Guyane
Stéphane VINCENT	Haute-Normandie
Elisabeth MEDINA	Ile-de-France
François MOREAUX	Languedoc-Roussillon

Olivier CHAUPRADE	Limousin
Christian EGNER	Lorraine
Frederic CONTAULT	Martinique
Achmed SAID	Mayotte
Laurent VERDIERE	Nord-Pas-de-Calais
Philippe BERGHE	Nouvelle-Calédonie
Régis BALRY	Pays-de-la-Loire
Thierry MALFAIT	Picardie
Frédéric PALAU	Poitou-Charentes
Jean-Baptiste CLERICO	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Pascal GASCOIN	Réunion
Rudolph PUYGRENIER	Rhône-Alpes

L'ÉQUIPE DE DIRECTION NATIONALE

Jean-Luc CAZAILLON	- Directeur général
Anne-Claire DEVOGE	- Directrice générale adjointe
Aurélien BUNLE	- Directeur national en charge de la vie pédagogie
Christian GAUTELLIER	- Directeur national en charge de la communication et des publications
Jean-Luc PIEUCHOT	- Directeur national en charge de l'organisation administrative, des finances et des ressources humaines

■ Ce qui ressort du bilan social 2015

Le bilan social récapitule, en un document unique, les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation des Associations Ceméa regroupées au sein de l'Unité Économique et Sociale (les Associations territoriales de France métropolitaine et l'Association nationale).

Chaque Association Ceméa poursuit une logique propre liée, à son histoire, son territoire et dans le cadre de son PRAD (Projet régional d'action et de développement) ; néanmoins, à travers cette diversité de situations, quelques indicateurs peuvent être mis en avant comme références communes aux principes et valeurs du mouvement Ceméa.

- **Une politique salariale cohérente** : le rapport entre les dix plus basses rémunérations et les dix plus élevées est de 2,5 et le salaire annuel brut moyen augmente légèrement entre 2014 et 2015 alors que le salaire médian diminue.

- La **Formation Professionnelle** a subi l'évolution de loi relative à la formation professionnelle continue et se traduit par une baisse du nombre de d'heures de formation comme du nombre de départs ; néanmoins, les chiffres cumulés de 2015 sont au niveau de ceux de 2013.

- La **parité femme/homme** reste à atteindre : les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes et représentent 62 % de l'effectif total. Cela concerne les métiers de la pédagogie et de l'administratif où elles sont largement majoritaires. Pour ce qui est des métiers techniques, la parité existe ; concernant l'encadrement aussi, si on combine direction et cadre, avec bien sûr moins de directrices que de directeurs (mais plus de cadres femmes que d'hommes !).

- La **pyramide des âges** montre que la part des moins de 25 ans est en hausse ainsi que celle des seniors. Et le nombre

de promotions représente 4,2 % de l'effectif total, soit 18 en 2015 et traduit chaque année la volonté de promotion sociale interne, corollaire des principes de cooptation et de compagnonnage.

- Le **nombre de contrats aidés** est toujours important et représente plus de 13 % de l'effectif brut, soit 56 contrats en 2015, en hausse encore cette année ; cet engagement permanent dans les politiques d'insertion, d'accompagnement à l'emploi ou de contrats en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation) est consubstantiel du projet d'intervention des Ceméa.

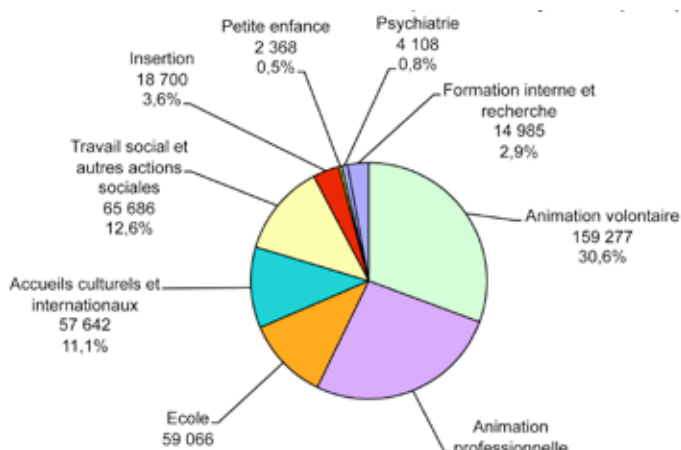
Cela se traduit aussi à travers le nombre de **jeunes en service civique** accueillis qui progresse, ainsi que dans le nombre de **stagiaires** (écoles, université, etc.) accueillis chaque année.

Reste bien sûr, comme dans l'ensemble de la branche, à s'interroger sur la question des temps partiels, comme du temps partiel : temps partiel subi ou temps partiel choisi ? Logique régionale, liée à un bassin ou un environnement ? Logique du projet local lié à un engagement limité dans le temps ?

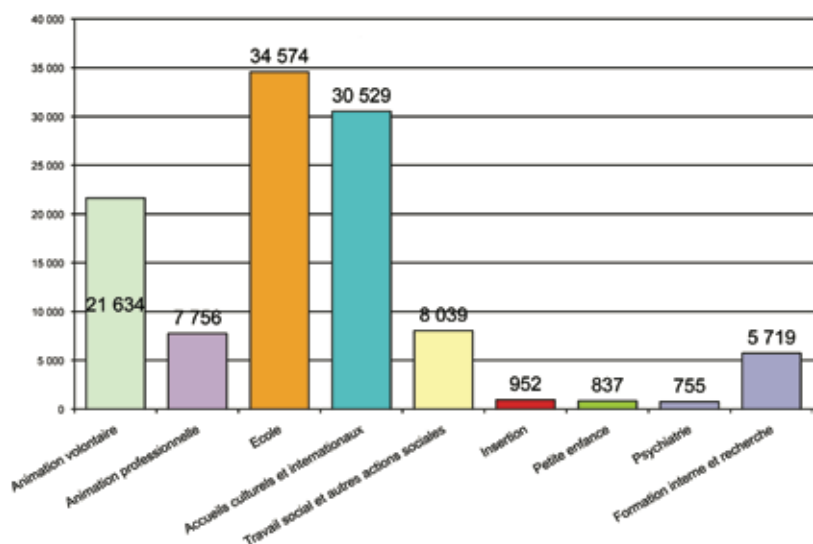
Enfin, certains indicateurs comme **l'absentéisme**, les **accidents du travail** ou la **sécurité**, ne peuvent s'analyser que dans chaque Association Ceméa ; en effet, si tous ces indicateurs sont largement inférieurs aux différentes moyennes nationales, ils n'ont aucune valeur en cumulé ; ils illustrent simplement les conceptions humaines et sociales des Ceméa qui se traduisent par des conditions de travail communes partagées par les permanents des différentes associations.

■ L'année 2015 en chiffres

Activité des Ceméa : en nombre de journées participants



Activité des Ceméa : en nombre de participants



■ Un résultat financier légèrement excédentaire

Le compte de résultat 2015 présente un résultat excédentaire de 21 263 €, légèrement supérieur au résultat de l'an passé (+12 194 €), ce qui représente en volume 0,2 % du total « Produits ».

Les produits d'exploitation s'élèvent à 8 876 996 €, pour 9 045 251 € l'an passé, en diminution de 168 k€, correspondant à une baisse des subventions sur les programmes européens Erasmus ; les charges d'exploitation s'élèvent à 8 976 791 €, pour 9 148 702 € l'an passé, traduisant une diminution de la masse salariale et des provisions, mais intégrant des charges supplémentaires comme la totalité de celles liées au Congrès de Grenoble. C'est le résultat financier qui reste à un niveau important, soit +118 549 €, lié aux intérêts des comptes à terme où sont placées les réserves du bilan.

Le bilan au 31.12.2015 marque une légère diminution de 0,7 % pour s'établir à 9 461 820 € ; la trésorerie s'élève à la même date à 5 091 k€, légèrement inférieure de 2,8 % à celle de l'an passé. Cela est lié aux travaux réalisés dans les locaux du siège ainsi qu'aux parts sociales supplémentaires prises, tant à la Banque Populaire qu'au Crédit Coopératif.

Ce résultat 2015 est donc un résultat quasi équilibré, notamment au niveau comptable ; il est le fruit d'une saine gestion. Les provisions nécessaires ont été passées et l'affectation est conforme aux statuts.

Cette année, le résultat cumulé des Associations territoriales métropolitaines affiche un déficit d'environ 420 k€, traduisant une stagnation des produits d'activité et une hausse des charges, principalement de la masse salariale.

Ce résultat cumulé recouvre par ailleurs des situations très différentes d'un lieu à l'autre mais avec des tendances lourdes, ainsi :

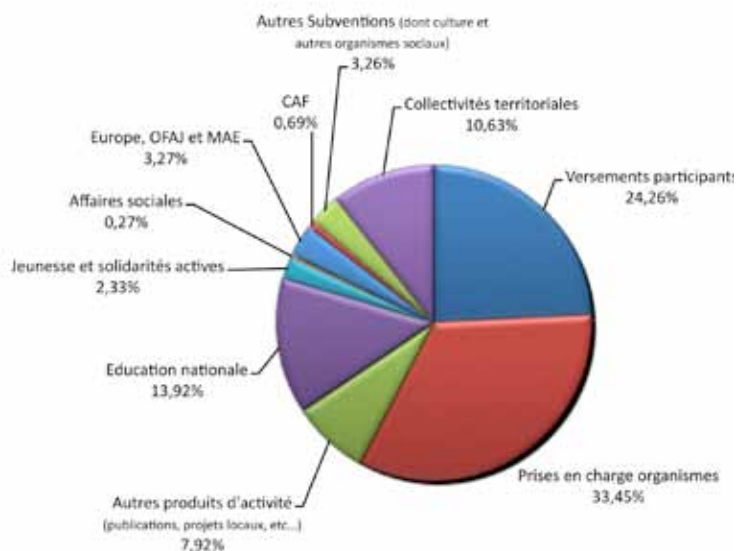
- Les 3 Associations territoriales les plus déficitaires réalisent un cumulé d'environ 474 k€ pour 450 k€ l'an passé.
- Les 3 Associations territoriales les plus excédentaires réalisent un cumulé d'environ +222 k€ pour +375 k€ l'an passé ;
- 10 Associations territoriales sont en déficit, pour 7 l'an passé, et 10 sont en excédent.

Néanmoins, la situation de l'Association territoriale Rhône-Alpes s'est stabilisée en 2015 et se traduit par un léger excédent, tout comme les Associations territoriales Lorraine et Limousin, en plan de continuation, qui ont réalisé des excédents permettant petit à petit de reconstituer leurs fonds propres.

Les 7 Associations territoriales d'Outre-mer affichent, elles, cette année, des résultats contrastés : excédentaires pour certaines et largement déficitaires pour d'autres, traduisant ainsi un développement trop rapide et marqué par des difficultés de trésorerie, liés aux délais tardifs des versements des différentes collectivités territoriales.



Produits d'exploitation des Ceméa (AN et AT de l'UES)



Détail du budget de l'Association nationale

